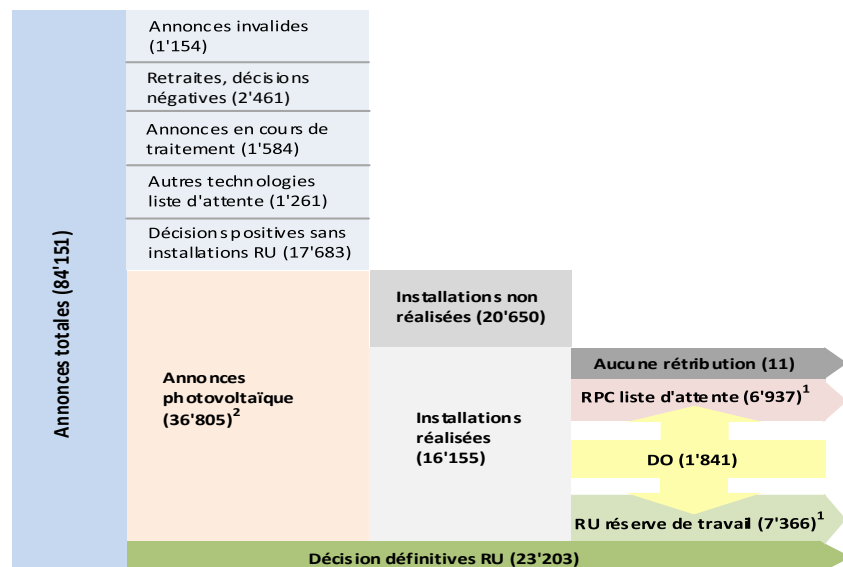


Vue d'ensemble totale



Au total, 84'151 annonces ont été placées chez Swissgrid. Les annonces regroupent en majorité le photovoltaïque. En plus de l'énergie photovoltaïque (PV), 1'261 annonces liées à la biomasse, à la géothermie, aux petites centrales hydrauliques et à l'énergie éolienne se trouvent sur la liste d'attente. 17'683 installations ont déjà reçu une décision positive pour la RPC et ne seront donc plus prises en compte pour la Rétribution Unique (RU). Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le Cockpit RPC sous <http://www.stiftung-kev.ch/fr/rapports/cockpit-rpc.html>.

Parmi les 36'805 installations PV sur la liste d'attente, 16'155 installations sont déjà réalisées. Considérées comme réalisées sont les installations dont les données certifiées ont été enregistrées chez Swissgrid, c'est-à-dire celles dont la mise en service a été confirmée.

¹ Le droit d'option exercé a été pris en compte dans ce cas.

² Comparé au cockpit de la RPC, 2 installations de plus sont y énumérées parce que le/la projecteur/trice a choisi la RU malgré une décision positive.

Vue d'ensemble de la rétribution unique

Sur les 16'155 installations déjà réalisées, 6'937 restent sur la liste d'attente jusqu'à ce que les ressources financières leur permettent d'entrer dans la RPC.

1'841 gestionnaires d'installations peuvent choisir entre la RU et la RPC. Parmi ceux-ci, 12 ont exercé leur droit d'option (DO) pour la RPC et 854 ont opté pour la RU au 1^{er} trimestre 2017.

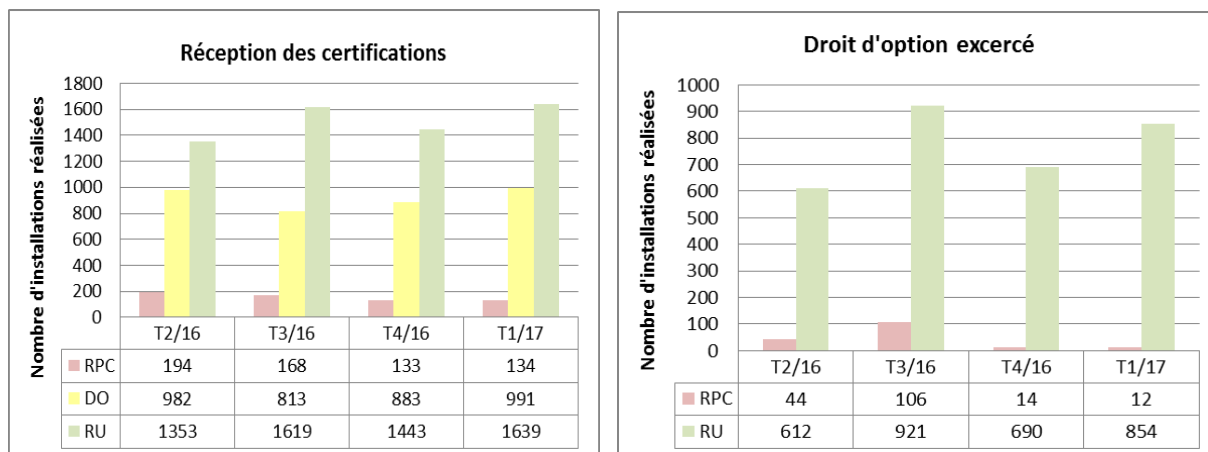
7'366 installations déjà réalisées recevront définitivement la RU. Parmi celles-ci, 6'130 projecteurs/trices ont déposé les documents complets contenant les informations de paiement.

Sur les 20'650 installations non réalisées, selon les données de l'annonce, 5'225 bénéficieraient de la RU, 7'188 auraient un droit d'option et 8'184 resteraient sur la liste d'attente de la RPC. 53 installations ne recevraient pas de rémunération. Des légitimités de l'exigence définitives pourront seulement être établies lorsque les données certifiées seront enregistrées chez Swissgrid.

Rétributions obligées	Nombre d'install.	Puissance [MW]	Prod. [MWh/a]	Contribution [KCHF]
Versements précédents	21'340	213	202'249	212'466
Rétributions obligées décembre T1/17	1'863	21	31'693	18'157
Totaux	23'203	234	233'942	230'623³

³ De ce montant, environ CHF 1.49 millions étaient versées pour des extensions des installations photovoltaïques (rétribution unique).

Réception des données certifiées des installations de production et exercice du droit d'option



Le pourcentage des installations RU dont les données certifiées des installations de production ont été enregistrées chez Swissgrid durant le 1^{er} trimestre 2017 s'élève en moyenne à 58%.

Parmi les installations déjà réalisées avec droit d'option, 1% ont opté pour la RPC et 99% pour la RU durant le 1^{er} trimestre 2017.

Rétribution éventuelle des installations RU

	Nombre d'install.	Puissance [kWc]	Contribution RU [CHF]
Total rétribution unique (RU)	12'591	104'261	102'664'817
- Installations RU en exploitation (réserve de travail)	7'366	72'990	76'466'829
- Installations RU pas encore réalisées ⁴	5'225	31'270	26'197'989
Total droit d'option (DO)	9'029	146'276	111'135'292
- Installations avec DO en exploitation	1'841	29'622	31'928'118
- Installations avec DO pas encore réalisées ⁴	7'188	116'654	79'207'174
Total global (RU+DO)⁵	21'620	250'537	213'800'109

Parmi les 36'803 installations photovoltaïques au total, 21'620 pourraient actuellement faire valoir un droit à la rétribution unique. Ce chiffre se rapporte aussi bien aux installations réalisées qu'à celles non réalisées. Parmi celles-ci, 7'366 reçoivent en définitive et 5'225 autres, d'après les données d'annonce, la rétribution unique. Cela génère des coûts à hauteur d'environ CHF 102.7 millions majorés de la rétribution éventuelle de 9'029 installations avec droit d'option à hauteur de CHF 111.1 millions, ce qui donne un bloc de coûts maximal possible de CHF 236.1 millions pour la rétribution unique.

⁴ Les droits (RU, DO) ainsi que le montant des moyens financiers nécessaires se basent sur les données de l'installation annoncées.

⁵ Les installations déjà payées ne sont plus prises en compte dans le calcul.